



AVIS DE DEPOT

Numéro à rappeler : DP 86058 23
X0019

Le Maire de la Ville de LA CHAPELLE-MOULIERE, certifie avoir reçu un dossier

Concernant :	Déclaration Préalable
déposé le :	04/05/2023
Par :	Monsieur Arnaud THURNEYSSSEN
concernant les travaux sis l'adresse suivante :	2 chemin de la Cure
Cadastré :	C0320
Projet :	Réhaussement d'un grillage existant et y fixer de la brande à une hauteur d'1m50
Surface de plancher :	m²

LA CHAPELLE-MOULIERE, le 4 mai 2023

Le Maire Suppléant,
Sylvie ROY

